

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION IL EST 19H00**

Les membres du conseil sont présents et à 19h30 la séance est fermée.  
Aucun résident ne s'est manifesté. Le règlement sera adopté à la séance du conseil.

4 juillet 2017

## **PROVINCE DU QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 4 juillet 2017 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire  
M. Patrice Brien, conseiller  
M. Denis Vel, conseiller  
M. Jacques Jasmin, conseiller  
M. Maurice Boudreau, conseiller  
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Réal Vel, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Douze résidents sont présents.

## **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal du 6 et 20 juin 2017;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables et rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Résolution pour adopter le second projet 2017-426 amendant le règlement de construction 2006-285 ;
8. Résolution pour lancer l'appel d'offre concernant les chemins d'hiver t nommé le responsable auprès des soumissionnaires ;
9. Résolution pour octroyer les contrats concernant les travaux dans le cadre du programme PIRRL;
10. Résolution pour renouveler notre entente avec la SPA des Cantons;
11. Voirie;
12. Fête du Village le 8 juillet ;
13. Vacances des employés municipaux;
14. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
15. Comité;
16. Affaires nouvelles;
17. Période de questions
18. Levée de la session;

2017-07-104

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Denis Vel, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que modifié et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance.

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2017-07-105

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUR AJOURNEMENT DU 6 ET 20 JUIN 2017**

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 6 et 20 juin 2017;

Qu'une dispense de lecture du procès-verbal est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Marc Gilbert et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que le procès-verbal de la séance sur ajournement du 6 et 20 juin 2017 soit accepté tel que rédigé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

**Retour sur le point suivant: aucun**

1. Fête de la Pêche : une lettre sera envoyée au propriétaire.

M. le maire appelle le point suivant.

2017-07-106

## **5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES**

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : Patrice Brien  
Appuyé par : Jacques Jasmin

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 933,87 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	141,99 \$
TRANSPORT	61 750,15 \$
HYGIÈNE DU MILEU/DÉCHET DOMESTIQUE	3 803,11 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	- \$
LOISIRS ET CULTURES	157,48 \$
ADMINISTRATION	2 962,98 \$
AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	1 766,10 \$
AJUSTEMENT OU REMBOURSEMENT	(39,34) \$
	<u>72 476,34 \$</u>
REMISE FÉDÉRALE	8 668,92 \$
REMISE PROVINCIALE	4 008,91 \$
TPS à recevoir	3 267,75 \$
TVQ à recevoir	3 259,64 \$
FTQ	375,82 \$
TOTAL	<u>92 057,38 \$</u>
Dépense durant le mois	1 212,04 \$
Salaire déboursé à la séance du conseil	5 055,71 \$
Salaire déboursé durant le mois	4 617,95 \$
Grand total	<u>102 943,08 \$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **6. CORRESPONDANCE**

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2017-07-107

### **6.1 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE CALENDRIER-BOTTIN 2018 POUR LES PERSONNES AÎNÉES DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

PROPOSÉ PAR : MARC GILBERT

APPUYÉ PAR : DENIS VEL

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle participe à la réalisation du calendrier-bottin par l'achat d'une place de type carte d'affaire au montant de soixante-quinze dollars (75\$);

M. le maire demande le vote : tous les conseillers sont en accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-108

### **6.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE CONCOURS « UN PORTRAIT DE TA RÉGION »**

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : MARC GILBERT

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle participe à la réalisation du concours « Un portrait de ta région » demandé par le Comité culturel du Grand Valcourt pour la somme de cinquante dollars (50\$).

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-109

**6.3 RENOUELEMENT ANNUEL- CHAMBRE DE COMMERCE ET INSUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT**

Il est proposé par le conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt au montant de cent cinquante dollars (150\$) plus les taxes applicables;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2017-07-110

**7. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2017-426 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2006-285 DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE BUT DE PERMETTRE LES AGRANDISSEMENTS QUATRE SAISONS SUR PIEUX POUR LES FONDATIONS DES BÂTIMENTS PRINCIPAUX SOUS CERTAINES CONDITIONS**

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle applique sur son territoire un règlement de construction et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Jasmin appuyé par Marc Gilbert et résolu

Que soit adopté le règlement numéro 2017-426, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2017-07-111

**8. APPEL D'OFFRES POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR UNE PÉRIODE DE 3 ANS OU 5 ANS**

Considérant que notre contrat est terminé ;

Considérant que nous demanderons des soumissions pour une durée de trois ans et ou 5 ans ;

Considérant que le total des soumissions dépassera 100 000\$ ;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Denis Vel que nous déposerons sur le site SEAO notre appel d'offres ;

Que M. Louis Coutu sera nommé responsable pour répondre aux demandes des soumissionnaires ;

Que l'appel d'offres sera également publié dans un journal de notre territoire ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**9. RÉOLUTION POUR OCTROYER LES CONTRATS  
CONCERNANT LES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME  
PIRL**

Considérant que nous voulons réaliser les travaux prévus dans la programmation annuelle;

Considérant que nous avons déposé à l'automne dernier notre programmation;

Considérant que nous avons reçu l'accord de principe : RIRL-2016-418;

Considérant que les travaux seront octroyés de gré à gré;

Pour ces motifs sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie les contrats suivants:

Que le scellement de fissures sur le chemin Sainte-Anne Sud pour une distance de 3 810m<sup>2</sup> soit octroyé à Permaroute pour la somme de 3 304\$ plus les taxes applicables;

Que le rechargement granulaire chemin Beaugard pour une distance de 3200 m<sup>2</sup> soit octroyé à Alain Boyer pour la somme de dix-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-huit dollars et quarante sous (17 898,40\$) plus les taxes applicables;

Que cette résolution abroge la résolution 2017-06-91;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**9. 1 RÉOLUTION POUR OCTROYER LE CONTRAT CONCERNANT  
LES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME PIRL**

Considérant que nous voulons réaliser les travaux prévus dans la programmation annuelle;

Considérant que nous avons déposé à l'automne dernier notre programmation;

Considérant que nous avons reçu l'accord de principe : RIRL-2016-418;

Considérant que les travaux seront octroyés de gré à gré;

Pour ces motifs sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie les contrats suivants:

Que le rechargement granulaire de chemin Sainte-Anne Nord pour une distance de 4 020 m<sup>2</sup> soit octroyé à Alain Boyer pour la somme de douze mille quatre cent onze dollars et vingt-cinq (12 411,25\$) plus les taxes applicables;

Que cette résolution abroge la résolution 2017-06-99;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **10. OFFRE DE SERVICES SUR APPEL DE LA S.P.A DES CANTONS**

Considérant l'offre de service sur appel déposé par la S.P.A des Cantons;  
 Considérant que nous avons besoin d'un endroit pour recueillir les animaux errants sur notre territoire;  
 Considérant que l'offre répond à un certain besoin;  
 Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte l'offre de services de la S.P.A. des Cantons;  
 Que M. Pierre Brien et Mme Majella René soient nommés comme référence pour les demandes de services;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.  
 Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **11. VOIRIE**

9<sup>e</sup> rang : les fortes pluies ont fait des canaux sur une partie du rang;  
 Sainte-Anne Nord : le chemin commence déjà à avoir des trous.

### **12. FÊTE DU VILLAGE LE 8 JUILLET 2017 FORMULE « BEACH PARTY »**

L'organisation va bon train et les bénévoles sont toujours les bienvenus

### **13. VACANCES DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Majella René	09 juillet au 24 juillet
	06 août au 20 août
Pierre Brien	27 août au 9 septembre
Isabelle Perrault	Mercredi le 19 et 26 juillet
Marguerite Chalifoux	À confirmer

### **14. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

### **15. COMITÉ**

Relâche

### **16. AFFAIRES NOUVELLES**

M. Jasmin, conseiller demande si une étude comparative pour l'implantation du garage au même endroit versus le nouvel emplacement a été faite.  
 MM. Jasmin et Boudreau réitèrent leur désaccord

### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La parole est remise à l'assistance  
 Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.  
 M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Denis Vel que la présente session soit fermée, il est 22h00.

Mme Majella René, gma 1  
 dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire  
 « en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »